

Avis voté en plénière du 22 septembre 2015

Le régime social des indépendants (RSI)

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

Mme du Roscoät : « Tout d'abord, toutes mes félicitations au rapporteur qui, compte tenu des délais impartis, a sacrifié une partie de ses vacances à ce projet d'avis. Ce n'est pas courant en politique...

Je remercie également les administrateurs. Le projet d'avis est complet. Ses préconisations sont très nombreuses et étayées. Souhaitons qu'elles soient prises en compte très rapidement.

Vous me permettez une opinion, que je me suis forgée en organisant mes propres réunions de terrain, tant le sujet, que je ne connaissais pas, m'intéressait. Renaud Dutreil, après tout c'est lui, a voulu sauver trois organismes en faillite. Il l'a fait dans la précipitation, en les regroupant, sans fonds propres, et en gardant tout le personnel. C'était mal parti...

Le RSI s'adresse à une population qui est loin d'être homogène. Pôle-emploi, confronté à l'explosion du chômage, incite les chômeurs à créer leur propre entreprise, mais sans l'accompagnement nécessaire et en ne tenant pas suffisamment compte des capacités de gestion de chacun. On peut être un excellent technicien et ne pas être fait pour être patron. Les auto-entrepreneurs en particulier n'ont pas les moyens d'avoir un expert-comptable.

Voici quelques questions posées par mes interlocuteurs, souvent très en colère, voire désespérés : « *Pourquoi n'avons-nous jamais de réponse à nos mails, à nos lettres recommandées ?* » « *Pourquoi, par téléphone, tombons-nous sur des interlocuteurs qui n'ont pas de réponse ?* » « *Pourquoi sommes-nous victimes de radiations abusives qui fait que lors d'un changement de statut le RSI nous perd ?* » Et la liste est longue.

Grâce au projet d'avis, j'ai pu leur répondre ceci : « *Vos interlocuteurs ne sont pas incompetents. Ils ne sont pas au courant. La main droite ignore ce que fait la main gauche. Vous questionnez le RSI alors que c'est l'Urssaf qui vous a envoyé les documents sur papier en-tête RSI.* » Le comble.

L'incompatibilité entre les systèmes informatiques est un problème connu depuis huit ans et pourtant non résolu.

Dans le rapport remis au Premier ministre hier, on peut lire, page 14 : « *Il est à craindre qu'une part non négligeable des dysfonctionnements soit appelée à perdurer tant que l'architecture des systèmes d'information ne sera pas totalement revue et transformée.* ». Effrayant... quand on sait que l'auteur de ce rapport, en répondant à ma question sur le pourquoi, a déclaré : « *Madame, ce n'est pas un petit député qui va pouvoir faire plier les responsables de ces grandes structures qui tiennent à*

leur pré carré. »

Combien de faillites, de dépressions, de suicides faudra-t-il encore dénombrer pour que le pouvoir, quelle que soit sa couleur, intervienne fermement auprès de ces hauts fonctionnaires ? Trop de personnel dans les bureaux, des locaux somptueux comme ceux de Niort et pas assez de monde sur le terrain ? Le projet « Trajectoire 2016-2020 » devrait attendre. On ne construit pas sur du sable mouvant. Il convient de consolider d'urgence les fondations défailantes du RSI.

Je voterai le projet d'avis ».